



Programme : Formation Gestion des sinistres convention IRSI

PROFESSIONNALISATION ACTEURS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER : FORMATION IRSI

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Intervenir dans l'analyse de la gestion des sinistres dégâts des eaux et/ou incendie dans le cadre de la convention IRSI

PUBLIC CONCERNÉ

Tout collaborateur amené à gérer régulièrement des sinistres DDE et/ou incendie,

Tout agent général d'assurance souhaitant accompagner son client à l'occasion d'un sinistre DDE et/ou incendie

Syndic de copropriété amené à gérer régulièrement des sinistres DDE et/ou incendie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

PRÉ-REQUIS

AUCUN

MOYENS HUMAINS

Gonzague SAINT-PAUL, expert généraliste

Thomas DUBECQ, technicien expert généraliste bâtiment assurances

François SABADIE, technicien expert généraliste bâtiment assurances

Carine DARENGOSSE, consultante et formatrice spécialisée dans les comportements, la communication et l'organisation professionnelle

Contact : carinedarengosse@workinspirit.fr

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La démarche progressive est construite sur une pédagogie active qui intègre les différents modes d'apprentissage.

Dynamique, active, participative

Affirmative + exercice et / ou jeu de rôle

Formation en face à face

Etude de cas pratiques

WORK IN SPIRIT

N° SIRET : 888 236 676 00019

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 75400176640 auprès du Préfet de Région
Nouvelle Aquitaine



Programme : Formation Gestion des sinistres convention IRSI

MODALITES ET DELAI D'ACCÈS

Nous contacter afin d'évaluer ensemble les délais d'accès et votre besoin

Délais :

Intra Entreprise : entre 15 Jours à 6 mois

Interentreprise : inscription possible jusqu'à 7 jours avant le démarrage de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES

Un livret apprenant est remis au démarrage de la formation le premier jour.

Présentation Exercices

Mise en situation

Etude de cas pratiques

CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Le contexte de la convention IRSI

Limites du champ conventionnel actuel

Objectifs poursuivis

Etapes de mise en œuvre

2. Les principes généraux de la convention IRSI

Champ d'application DDE et incendie

Causes et locaux exclus Tiers à l'immeuble

Absence d'assurance ou non assurance

Subsidiarité de l'assurance immeuble

3. L'assureur gestionnaire

Désignation Rôle

4. La recherche de fuite

5. Les règles de prise en charge des dommages

Principes de détermination des deux tranches

Evaluation et expertise des dommages

Modalités de prise en charge

6. Les recours

Sinistres tranche 1 / tranche 2

Frais de recherche de fuite

Dommages immatériels

7. Les sinistres en aggravation Définition

Evaluation et prise en charge

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Suivi d'assiduité : feuille d'émargement signée par demi-journée par le stagiaire et le formateur

Evaluation tout au long de la formation sous forme d'exercices et de mises en situation

WORK IN SPIRIT

N° SIRET : 888 236 676 00019

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 75400176640 auprès du Préfet de Région

Nouvelle Aquitaine



Programme : Formation Gestion des sinistres convention IRSI

8. L'action en remboursement / en récupération
Principes d'application Modalités

DURÉE	RECONNAISSANCE VISÉE
7 heures	Attestation de formation
EFFECTIFS	TARIF
Minimum : 4 Maximum : 12	400€ TTC par stagiaire pour formation individuelle Contactez-nous pour un devis personnalisé, la réalisation d'une convention.
DATES ET LIEU	HORAIRES
<u>Nous consulter</u> <u>Dates possibles dès Octobre 2024</u>	9H00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
<u>Intra Entreprise</u> : nous consulter, formation possible dans vos locaux	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement contactez-nous au : 06-84-35-68-65, par mail carinedarengosse@workinspirit.fr ou consultez notre site internet : www.workinspirit.fr

Accessibilité

Formation assurée en présentiel : WORK IN SPIRIT s'assure par une visite préalable (ou tout mode d'information adapté) que le lieu prévu est accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Formation assurée à distance : WORK IN SPIRIT met à disposition des stagiaires dans un espace partagé les documents nécessaires au suivi de la formation. A la demande, un envoi par mail est également réalisé.

Pour toute information complémentaire sur les questions d'accessibilité, nous vous invitons à nous contacter pour exprimer vos besoins.

Assiduité et continuité

Les actions formatives de WORK IN SPIRIT favorisent l'engagement des bénéficiaires et évitent les ruptures de parcours par la diversité des méthodes pédagogiques et l'implication des participants dans la définition des objectifs de formation. De plus, en cas de force majeure, les dates de présentiels peuvent être modifiées. Dans le cas d'un

WORK IN SPIRIT

N° SIRET : 888 236 676 00019

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 75400176640 auprès du Préfet de Région
Nouvelle Aquitaine



Programme : Formation Gestion des sinistres convention IRSI

empêchement sur une longue durée, en accord avec l'entreprise, il peut être proposé au participant de rejoindre un autre groupe de formation.

INFORMATION SATISFACTION

En 2023, jusqu'à aujourd'hui 100% des bénéficiaires de formations réalisées par vos formatrices sont satisfaits.

Références Document Crée: 01.06.2024 Maj : 25/07/2024 I/0/19 Version 1

WORK IN SPIRIT

N° SIRET : 888 236 676 00019

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 75400176640 auprès du Préfet de Région
Nouvelle Aquitaine